

## Plus de 3000 motos sur la chaussée, qu'y gagne le Trésor public ?

**De milliers de motos roulent sans plaque d'immatriculation, sans vignette, ni permis de conduire moins encore d'assurance. Autant de recettes que ne perçoit pas le Trésor public. Laxisme des autorités et corruption de certains agents de l'ordre favorisent cette évasion fiscale.**

Un regard attentif à l'arrière des motos qui circulent dans la ville de Kisangani permet de constater que presque toutes n'ont pas de plaques d'immatriculation. D'une quarantaine de motos arrêtées

perd chaque année. L'article 65 de la Constitution du 18 février stipule "que tout Congolais est tenu de remplir loyalement ses obligations vis-à-vis de l'Etat. Il a, en outre, le devoir de s'acquitter de ses impôts et taxes".



Des motards devant une station d'essence © Mongongo

### Bannir la fraude

Le 5 août, le ministre provincial des Transports et voies de communication a interpellé les responsables du secteur de transport sur l'obligation pour tout engin ou conducteur de payer ces frais et de respecter les lois sur le transport. Il a fustigé "l'émission des documents de carence (qui servent d'attestation de perte des documents de bord) par la police de circulation routière ; la piraterie des imprimés de valeur émis par le ministère des Transports et voies de communication ; l'ingérence des autres services". Des comportements qui favorise la négligence des conducteurs selon lui.

Un officier de police de circulation routière explique que "les plaques d'immatriculation, les imprimés de valeur ou documents authentiques manquent dans les services appropriés. Ce qui laisse place à la délivrance de l'attestation tenant lieu qui favorisent la fraude et décourage parfois la population". Pour échapper aux taxes, beaucoup de personnes utilisent frauduleusement les plaques de l'Etat (STA : service technique administratif). Il n'est pas

et stationnées le 11 août devant le bureau de la Police nationale de circulation routière (PCR), une seule a une plaque. En 2010, 813 motos et 402 en 2009 sur les 2000 prévus par an ont été immatriculées par le service de recouvrement de la Direction générale des impôts. Pourtant cette immatriculation donne le titre de propriété de la moto à la personne.

En effet, la plupart des motos des particuliers et des taximen ne s'acquittent pas des frais dus au trésor public pour avoir tous les documents de bord nécessaires. L'association des motocyclistes taximan (AMOTAKIS) dénombre près de 3000 taximen affiliés et tous n'y adhèrent pas. Mais aucun service ne connaît le nombre exact des motos (des taxis et des particuliers) qui circulent sur les routes de la ville. La grande majorité de ces motos roule en effet sans documents de bord, permis de conduire, sans vignette (5\$), sans immatriculation (30\$), ni assurance (72\$) et moins encore un contrôle technique. Les conducteurs préfèrent corrompre les agents de l'ordre que se procurer les documents officiels oubliant qu'ils perdent plus ainsi.

Selon Lwanga Charles, secrétaire administratif à la division du Transport, avant de circuler une moto doit payer : 9\$ par semestre pour le certificat de contrôle technique, 10\$ par semestre pour la fiche d'expertise technique ; 20\$ pour le permis annuel de conduire. Mais moins de 10% des motocyclistes s'acquittent de ces frais. Les taximan doivent en outre avoir l'autorisation annuelle de transport des personnes et l'autorisation annuelle de transport des biens".

La somme de ces différents frais donne l'image de ce que le trésor public

rare de voir certains conducteurs de motos répondre aux agents de l'ordre "pourquoi vous m'arrêtez et pas lui" pour dénoncer les deux poids deux mesures. Sur les routes, les taximen sont moins inquiétés que des simples particuliers. Ce qui fait croire à certains que les autorités cherchent à les amadouer.

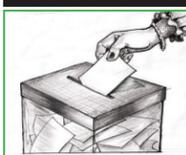
### Sécuriser les clients

De son côté l'Amotakis exige depuis quelques mois, de tous ses membres de porter de gilets numérotés de couleur bleu ou verte vive pour les identifier clairement. En effet, la nuit de nombreux cas de vols et de banditisme sont l'œuvre des délinquants opérant sur des motos qu'on confond souvent avec des taximen. Mais certains traînent encore le pas. "Si la population décide de ne monter que sur une moto dont le conducteur porte le gilet numéroté, tous l'achèteront", estime Georges Mombenga, secrétaire de l'Amotakis. Aucune mesure de contrainte publique ne leur est imposée dans ce sens.

Ce gilet numéroté permet au client d'identifier son transporteur et de le dénoncer facilement en cas de problème. "Nous avons toutes les adresses des motards qui ont des gilets, ils ne peuvent nous échapper", se réjouit Georges Mombenga. "Au mois de mai, un taximan avec gilet numéroté avait volé le téléphone de sa cliente. Heureusement, la victime s'est plaint avec le numéro de gilet de son transporteur ce qui a permis à l'association d'enquêter facilement et récupérer l'appareil le même jour".

Hortense Basea et Pépé Mikwa

### Elections



## "Tous les candidats doivent circuler sans entrave"

Les 8 et 9 août, le gouvernement provincial a tenu sa réunion administrative trimestrielle à l'intention de tous les administrateurs de territoire (24), les commissaires de 4 districts, les bourgmestres des communes, le maire de la ville...

Ils ont discuté du rôle des cadres territoriaux dans le déroulement des élections sous le thème : "les enjeux électoraux de l'heure et les cadres territoriaux". Ils ont procédé à l'évaluation de la situation socio économique, administrative, politique et sécuritaire de la province. "Nous voulons des élections apaisées. Les critiques doivent être constructives et républicaines. Tous les candidats doivent circuler sans entrave mais il faut éviter des discours de haine et de division", a martelé le gouverneur de province, Médard Aucai.

A l'issue de la réunion, les territoriaux ont reçu des instructions claires "Garantir la liberté de circulation et des mouvements à tous les partis politiques et candidats

tant du pouvoir que de l'opposition ; permettre le libre exercice des activités des partis politiques ; maintenir la sécurité des personnes et de leurs biens ; garantir le respect des lois et règlements de la République." Il leur est demandé de répercuter ce message à tous les agents de la territoriale jusqu'au chef de quartier.

Pendant ce temps, depuis le 4 août, le Secrétariat provincial de la Ceni a ouvert le Bureau de dépôt et traitement des candidatures pour les élections législatives. Des partis politiques et candidats passent retirer les formulaires. Pas d'engouement jusque là. Seules 21 fiches ont été retirées par 17 partis politiques et 4 indépendants. Certains disent attendre la promulgation de l'annexe de la loi électorale portant répartition des sièges dans les circonscriptions électorales.

La Ceni a également formé des logisticiens le 11 août en prévision du déploiement du matériel électoral.

Pépé Mikwa

### A LIRE EN PAGE...

**1** - Plus de 3000 motos sur la chausseé, qu'y gagne le Trésor public ?

- «Tous les candidats doivent circuler sans entrave»

**2** - Kisangani : la piraterie envahit le marché du disque

- LA VILLE EN BREF

**3** - Redonner le goût de vivre aux handicapés

- Epargner change la vie des habitants

- ÉCHOS DE PROVINCE

**4** - Vilema wapewe kitumaini cha maisha

- Tukutuku koleka 3000 izali kotambola kasi, eloko nini ...

# Kisangani : la piraterie envahit le marché du disque

**Les maisons de vente de disques prolifèrent à Kisangani. D'autres installent des ordinateurs pour les graver et vendent à tout va cassettes, CD et DVD de films ou musiques étrangères et locales. Un marché pirate, au mépris des lois.**

Aux quatre coins du marché central de Kisangani et sur les grandes artères de la ville, naissent chaque jour des maisons de vente de disques (cassettes, CD, DVD, VCD). Des kiosques en bois avec un téléviseur et de puissants baffles qui jouent de la musique à tue-tête. A l'intérieur, on trouve des CD et des DVD de films étrangers, de séries télévisées en vogue (24 heures chrono, Ma famille, Les Bobodiouf), de films nigériens, de théâtre congolais, de musiques étrangères et congolaises... Ces disques proviennent de Kampala (Ouganda) ou de Brazzaville. On en voit, à bas prix, dans les magasins chinois. Matin et soir, de nombreux jeunes et tolékistes s'agglutinent devant ces maisons de disques pour visionner les clips ou écouter les nouveaux albums.

Dans les rues, des jeunes colporteurs proposent ces disques. Il y a plus d'un an, une collection d'une série télévisée se vendait à 20 \$. Aujourd'hui, elle est proposée à 2,5 \$, car de deux les magasins sont aujourd'hui une vingtaine. Plus d'importateurs et de graveurs partout. Dans ces kiosques en bois, des ordinateurs avec graveur sont installés. Un album est gravé instantanément et le client achète toutes les chansons en même temps. Les singles et rares albums ou chansons des jeunes artistes locaux se distribuent sur ces CD gravés. Des livres sont également photocopiés et étalés au sol dans les artères de la ville. Reproduire ou imiter quelque chose sans en avoir le droit ou laisser passer la copie comme authentique est pourtant une violation du droit de propriété intellectuelle, en bref, de la contrefaçon.

Aucun combat d'envergure n'est cependant lancé contre ce marché pirate pour protéger les œuvres des artistes. La Société nationale des éditeurs, com-

positeurs et auteurs (Soneca) s'avoue incapable de s'attaquer à cette contrefaçon à cause des interférences d'autorités haut placées qui protégeraient ces trafiquants.

## Des lois existent pourtant

La piraterie est-elle autorisée en RDC ? En tous cas, elle se pratique à ciel ouvert, au vu et au su de tout le monde. Sur le terrain, ce marché semble évoluer impunément ou presque. "C'est seulement en 2007, que la Soneca a saisi 200 CD d'un vendeur", témoigne la directrice provinciale de la Soneca, Marie-José Ilaya, qui regrette le trafic d'influence autour de la

nit en son article 97 d'un mois à un an d'emprisonnement et d'une amende la vente, l'exposition, la location, la détention, l'importation et l'exportation des œuvres ou objets contrefaits lorsque ces actes auront été posés en connaissance de cause et dans un but commercial.

Mais, pour prétendre bénéficier du droit d'auteur, les artistes musiciens doivent s'affilier à la Soneca. Selon la directrice, aucun musicien local n'est affilié et ils ne déposent pas leurs œuvres à son institution. De nombreux jeunes artistes disent ne pas bien connaître le travail de cette Société et ne la trouve pas efficace dans la protection des œuvres de leurs aînés. La directrice provinciale reconnaît les difficultés de fonctionnement de son institution, en liquidation depuis 10 ans. Elle laissera place à la SOCODA (Société Congolaise des droits d'auteur et droits voisins) "Parfois, les artistes eux-mêmes contribuent à la contrefaçon de leurs œuvres pour gagner de l'argent auprès de plusieurs producteurs. Localement, les jeunes cherchent plus le vedettariat", déplore-t-elle, de même que Paul Bondonga, de la division de la Culture et arts.

Quant aux bistrots qui jouent de la musique, ils s'acquittent difficilement de leurs 30 \$ de redevance annuelle. Les chaînes de radios et télévisions également ne paient rien. Les maisons de disques, elles, vendent non seulement des produits contrefaits,

mais rechignent à payer les 5 % de leurs recettes mensuelles de la redevance due au Fonds de promotion culturelle (FPC) et 50 \$ annuels d'autorisation de duplication des œuvres de l'esprit (cassettes, CD, VCD) à la division de la Culture et arts.

Pépé Mikwa



Une maison de vente des disques au centre ville de Kisangani © Mongongo

contrefaçon. En 2006, la Soneca avait décidé que tout album, cassette, CD en circulation en RDC devrait porter un timbre de cette Société. Mais, ces œuvres circulent pourtant à l'heure actuelle sans timbre. L'ordonnance loi n°86-033 du 5 avril 1986 portant protection des droits d'auteurs et droits voisins pu-

## LA VILLE EN BREF

### Kisangani : controverse autour de l'embellissement de la place des Martyrs

Depuis juillet, la mairie de Kisangani en partenariat avec la Fondation Bralima a embelli la place des Martyrs. En échange, cette société a implanté des panneaux publicitaires et un stand de vente de boissons sucrées et d'omelettes y a été installé. On voit partout des indications «Fondation Bralima» mais aucune n'indique «Place des Martyrs». De 8h à 18h, des fonctionnaires, des passants, étudiants, prennent leur pause. Certains observateurs craignent que ce lieu devienne un lieu de rendez-vous banal sans mémoire collective.

Le groupement des personnalités de la Province orientale (GPO) par son mémo adressé au maire de la ville "condamne la profanation de ce lieu par la vente des boissons ; rappelle que la place des Martyrs est un haut lieu de profonds recueils et de pèlerinages politique, historique et même touristique. Des multitudes de vies chères et importantes de l'élite de la province ont été tuées en ces lieux lors de la rébellion muléliste de 1964. ce lieu ne doit pas être transformé en lieu de loisirs ou de plaisirs".

De son côté, le docteur Patrick Mbenga, membre du PPRD (Parti du peuple pour la reconstruction et le développement), estime que "le sucré vendu ne souille pas la mémoire des héros. Il n'y a pas de mal à adapter cette place aux normes touristiques internationales, y installer un restaurant. De nombreuses kermesses organisées en ce lieu dans le passé ont plus détruit". Selon Jean Bosco Sabitti, un sexagénaire, "on devrait immortaliser cet endroit en marquant les noms de nos compatriotes tués ici au lieu de créer un lieu de rendez-vous pour les jeunes". Pour sa part, Joseph Ilunga, professeur d'histoire à l'université de Kisangani pense qu'"en plus des boissons gazeuses, il faudrait placer une mini bibliothèque où l'on exposerait des livres parlant de l'histoire de la ville de Kisangani".

### UNIKIS : le calendrier académique respecté mais tout n'est pas rose

Samedi 6 août 2011, collation de grades académiques au stade Lumumba de la commune Tshopo par le Recteur de l'université de Kisangani de 369 lauréats, dont 116 gradués et 253 licenciés de 8 facultés de l'université de Kisangani. Parmi eux les premiers lauréats de département des relations internationales et les médecins du nouveau programme de 6 ans. Après plusieurs années élastiques (de 10 à 15 mois), l'Unikis a fait une année académique de 9 mois de cours. Objectif atteint pour le comité de gestion qui s'était fixé comme ambition le respect du calendrier académique. Le recteur a salué le dévouement des enseignants, étudiants, personnel administratif pour réussir ce pari. Sur 6320 qui ont passé les examens de la première session, seuls 1195 ont satisfait, 599 convoqués pour diverses raisons dont le manque des cotes, 4235 ajournés et 291 non admis à la filière (NAF).

Le prix de la fécondité intellectuelle de 500\$ a été décerné au professeur émérite François-Xavier Bokula Moiso. Le prix de l'assiduité de 250\$, à M. Gewanza Tambala, un agent administratif pour sa ponctualité au service, et le dernier prix d'excellence de 250\$, à Mlle Olunga Olulu qui a obtenu le plus grand pourcentage (76,16%) de toutes les étudiantes. Le gouverneur de province a promis d'engager les deux lauréats dans son cabinet.

Tout n'est cependant pas rose : près de 20 lauréats des relations internationales auxquels les grades ont tout de même été conférés, n'ont pas entendu leurs noms sur la liste des lauréats ; l'arrivée tardive de certains professeurs visiteurs qui courent derrière le temps pour respecter le calendrier ; certains étudiants qui ont régulièrement passé leurs examens sont ajournés à la deuxième session par manque des cotes. Sous le sceau de l'anonymat, un chef de promotion a confié à la presse qu'un mémorandum a été déposé le 11 août 2011 aux autorités académiques. Dans ce document les signataires dénoncent une certaine précipitation dans la proclamation des résultats de la première session. "Une cote moyenne de 5 sur 10 a été attribuée indistinctement à tous les étudiants de quelques auditoriums, par manque de cotes dans certains cours du fait de retard de transmission par les enseignants visiteurs. Avec les 5/10 certains étudiants ont échoué, alors qu'ils pourraient réussir si les professeurs avaient corrigé leurs examens" affirme-t-il.

"Cela est observé surtout dans les facultés où il y a des professeurs visiteurs. Certains n'ont pas remis leurs cotes à temps alors que nous devrions respecter le calendrier académique. Beaucoup d'étudiants sont convoqués pour éviter l'arbitraire. Ils devaient expliquer s'ils ont passé toutes les épreuves (interrogation, examen, travail pratique)" explique le Recteur de l'Unikis Faustin Toengaho. Il ajoute que le doyen de la faculté de droit est suspendu entre autres pour n'avoir remis aux professeurs ou leurs collaborateurs des épreuves pour correction et que certains professeurs visiteurs qui ne permettent à l'université de respecter le calendrier académique ne seront plus invités.

### Marché Djubin : un pont qui relie deux communes

Depuis juillet, un pont de 16 mètres permet la traversée du petit ruisseau reliant les communes de Mangobo et de la Tshopo au marché communément appelé Djubin ou Djubudjubu grâce au financement du député Frederik Apaka. En effet, ce marché situé au bord de ce ruisseau qui se jette dans la rivière Tshopo non loin de la Société textile de Kisangani (Sotexki) est situé de part et d'autre de deux communes. Il ravitaille la ville en produits vivriers provenant des localités situées le long du fleuve.

Depuis des années, seuls les tuyaux de conduite d'eau de la Regideso et de courant de la Snel permettaient aux populations de traverser. De nombreux accidents (chutes dans l'eau) ont poussé la population à placer une pirogue pour la traversée, il fallait déboursier 50fc à chaque traversée pour une pirogue qui ne flottait même pas pendant l'étiage. "Je dépensais plus de 2000fc par jour, je payais autant de fois que je traversais avec ma marchandise", se réjouit Thérèse Onya, vendeuse des braises et de maïs.

"Les piroguiers ravissaient les pagnes ou les babouches de ceux qui n'avaient pas d'argent pour payer. Parfois, ils giflaient même les gens", ajoute Antoinette Yema vendeuse d'huile de palme. "Chaque jour la police d'intervention rapide venait arrêter les gens qui se battaient", se souvient Bernard Lifutu chef d'atelier proche de pont.

Ce pont accroît la fréquentation de ces deux communes. "Même à 2 heures du matin, les gens circulent. Ce qui n'était pas possible avant", a dit Liwawi Sombo chef d'avenue Lisala commune Tshopo. Des jeunes des quartiers proches ont constitué la main d'œuvre.

## Jubilé d'argent de Centre Simama

# Redonner le goût de vivre aux handicapés

**En 25 ans d'existence, le centre Simama pour la rééducation des handicapés a permis à des milliers d'entre eux, de retrouver l'estime d'eux-mêmes, de se faire accepter dans la communauté et de vivre de leur travail. Des aides coûteuses qui aujourd'hui nécessitent un appui local.**

J'étais amputé de ma jambe droite et j'ai perdu mon travail d'enseignant de français à cause de ma difficile mobilité. J'avais également perdu tout espoir. Mais grâce au centre Simama, je me suis adapté en informatique que j'enseigne depuis 9 ans" explique d'un air souriant Mathias Shamba. "Ma fille de 20 ans vient de recevoir du centre Simama un tricycle qui allège son problème de déplacement", se réjouit Kasongo Zuena, mère d'une handicapée. Le 22 juillet, le centre Simama pour la rééducation des personnes vivant avec handicap (PVH) a fêté ses 25 ans. Un jubilé d'argent. Pendant toutes ces années, ce centre a permis à de milliers des personnes vivant avec un handicap de conquérir l'estime des gens et de leurs familles en vivant grâce au fruit de leur travail. Ils ne mendient plus.

Dans les carrefours de la ville, des handicapés tiennent des ateliers d'électronique, de couture, de menuiserie, de cordonnerie, des bistrotts... Des jeunes valides y sont formés également. "Je paye désormais les études de mes frères grâce à mon travail" témoigne une couturière. Certains ont pu faire l'université et travailler dans les organismes. D'autres apprennent l'informatique, le jardinage et l'élevage des volailles.

### Des avancées encourageantes

Ce centre a favorisé la création des associations pour la défense de leurs droits comme l'association des mamans handicapées (AMHAD) qui militent pour leur intégration sociale. Les albinos également sont associés. Des handicapés fréquentent des écoles avec les autres sans gêne. Leurs familles ne les rejettent plus comme avant. "C'est le fruit de sensibilisation qu'on mène à travers les familles pour leur expliquer l'importance pour ces enfants d'étudier", témoigne Norbert Ihome, assistant social du centre Simama

Le service de santé et rééducation physique a fabriqué 9500 appareils orthopédiques et plus de 500 tricycles. Plus de 480 handicapées de Kisangani et des environs ont appris divers métiers. En 25 ans, le centre a rééduqué plus de 22 500 handicapés physiques. Même des valides consultent ce service pour la kinésithérapie.

Le centre Simama soigne également l'épilepsie. Une maladie attribuée à la sorcellerie par les habitants qui rejettent ceux qui en sont atteints. Ici ils suivent un traitement hebdomadaire qui espace leurs crises. La plupart sont des jeunes de 6 à 20 ans. Le centre compte construire un dispensaire pour les épileptiques pour lesquels les hôpitaux publics n'ont pas de médicaments.

### Des appuis locaux font défaut

Le Père Martin Khonics, fondateur du centre, lui aussi handicapé, a remis la gestion du centre à la communauté de Kisangani par le biais d'un prêtre noir de la congrégation du Sacré cœur de Jésus. Un dispensaire en construction attend encore le financement du gouvernement provincial pour être achevé. Le centre a une extension à Basoko en aval du fleuve. Les villes de Buta, Lubutu et Bunia sollicitent actuellement le même service.

Polydor Latigo ministre provincial de l'Enseignement a fustigé le mépris et l'insouciance observés dans certaines familles et milieux de travail à l'endroit des

handicapés. L'archevêque Marcel Utembi a invité les handicapés à être responsables de leur destin. "Nous avons toujours connu les personnes handicapées comme des mendiants professionnels, c'est indigne, il faut les sortir de cette situation", a exhorté le Père Martin.

Hortense Basea



Quelques handicapés visitent la salle d'attente de l'aéroport de Bangboka © Mongongo

### Des handicapés visitent la ville

28 juin 2011 : Gradi- jeunes (Groupe de réflexion et d'action pour le développement intégral des jeunes avec le Père Zénon) et le centre Simana ont organisé une excursion en faveur des personnes handicapées. Près de 40 d'entre elles ont visité l'aéroport de Bangboka, le bâtiment de la grande poste, les chutes Wage-nia, le pont Tshopo, le marché central, la RTNC TV et radio et plusieurs autres lieux.

L'objectif de cette excursion était de permettre aux personnes immobilisées par leurs handicaps physiques de découvrir l'important patrimoine de la ville de Kisangani. Avant de partir, Jean Paul Nyndu de la société civile avait échangé avec elles sur le respect des biens publics et des biens communs. Cette excursion a bénéficié de l'appui logistique de Raymond Mokeni, président du conseil provincial de FEC /PO, qui a mis gratuitement à disposition deux bus, des sucres, eau, pains et gâteaux. Les participants à ce circuit ont salué ce geste et se sont dits satisfaits car beaucoup n'avaient jamais visité ces lieux historiques et pouvaient mourir sans les avoir vus.

Pépé Mikwa

# Isangi : épargner change la vie des habitants

**L'implantation d'une coopérative d'épargne et de crédit à Isangi, territoire situé à 125 km à l'ouest de Kisangani, permet aux habitants et aux commerçants de relancer certaines activités, de payer les études universitaires des enfants, d'améliorer leur habitat, etc. Mais, l'absence de légalisation de cette coopérative et des associations membres n'est pas rassurante pour les épargnants...**

Avec mon épargne j'ai réussi à construire une maison en tôles de quatre chambres plus un salon", indique Jeanne Bonyole, une commerçante d'Isangi, territoire situé à 125 km à l'ouest de Kisangani. "Nous avons repris notre commerce et acheté une grande pirogue après la perte de nos marchandises à la suite du naufrage d'une pirogue", témoigne un couple dans le même quartier. Depuis 2002, l'Union des associations pour le développement de la cité d'Isangi (UADCI) a créé une coopérative de crédit et d'épargne. Dans une ville qui n'a ni banque ni coopérative, l'UADCI permet à de nombreux commerçants et associations de relancer leurs activités et d'apprendre à épargner. Des parents scolarisent leurs enfants même dans des universités éloignées comme à Kisangani, des maisons en terre deviennent en matériaux semi-durables, des pêcheurs ont désormais des pirogues, des filets...

Les placements de 36 associations et 28 personnes physiques, membres de l'UADCI s'élèvent à près de 35 000 \$ en 2011 contre 28 000 en 2010. "Nous avons commencé avec quatre associations. Aujourd'hui,

nous sommes une référence", assure M. Djabo, président de l'Union. Chaque membre peut bénéficier du double de son épargne comme crédit remboursable dans les cinq mois. Plusieurs associations féminines qui pratiquaient la ristourne s'adressent à cette institution. L'UADCI compte étendre ses activités à l'intérieur du territoire et intégrer le transfert de fonds entre Isangi et Kisangani.

### Insécurité juridique

Cette initiative fait école. Un député du coin réhabilite une maison pour implanter une coopérative d'épargne. Certains habitants d'Isangi demandent à un autre candidat annoncé de réhabiliter la Coopérative pour le développement d'Isangi (Codis), une ancienne Coopéc dont son père était l'initiateur.

Mais, l'UADCI fonctionne encore sans l'agrément de la Banque centrale du Congo (BCC). Certains observateurs craignent donc pour la sécurité des fonds placés comme ce fut le cas avec plusieurs coopératives de Kisangani qui ont englouti l'argent des épargnants. Selon l'article 14 de la loi n°002/2002 du 2

février 2002 portant dispositions applicables à ces coopératives, "la coopérative primaire d'épargne et de crédit doit, avant d'exercer ses activités sur le territoire de la RDC, être agréée préalablement par la Banque Centrale du Congo, dans les conditions prévues aux articles 15 à 19. L'agrément lui confère la personnalité morale".

Même les associations qui placent leurs économies à l'UADCI n'ont pas de documents légaux. Selon l'Inspecteur du développement rural, la plupart des associations qui fonctionnent à Isangi œuvrent sans statuts, ni règlement d'ordre intérieur approuvés par l'autorité publique. Sur les 40 associations recensées par la plate-forme femme et jeunesse du bureau de la société civile le 8 mars dernier, seules deux disposent de documents juridiques... "Nous craignons que ces structures soient en difficulté devant les autorités et la justice en cas de problèmes surtout qu'elles manipulent de l'argent", redoute Perez Bolengelaka de la Société civile d'Isangi.

Joseph Bassay

## ÉCHOS DE PROVINCE

### Isangi : examens d'Etat : des bons résultats qui surprennent

Dans le territoire d'Isangi à 125 km au sud de Kisangani en aval du fleuve, les résultats record obtenus par les élèves aux examens d'Etat 2010-2011 étonnent plus d'un observateur. Même les préfets des écoles s'étonnent des très bons résultats obtenus par leurs élèves qui, en classe, n'étaient pas particulièrement brillants. Dans trois écoles de section pédagogique, pour la première fois, trois élèves ont réussi respectivement avec 80, 81 et 83%. 34 autres ont réussi avec plus de 70% (entre 70 et 79%). Un élève de l'Institut Révérend Koli qui a eu 55% en classe a obtenu 81% aux examens d'Etat. Curieusement, ces trois écoles ont passé les épreuves dans un même centre. Aucun de ces élèves n'a eu plus de 66% en classe. A l'Institut Lomami des prêtres qui fait de bons résultats chaque année, le pourcentage le plus élevé est 66.

Le chef de travaux Koy, secrétaire général académique de l'Institut supérieur pédagogique (ISP) Isangi pense les écarts sont scandaleux entre les points de l'école

et ceux des examens d'Etat. En outre seules ces écoles d'Isangi centre ont obtenu ces résultats. A Yabaondo et Yangambi, aucun élève n'a eu plus de 70%.

Joseph Bassay

### Bunia : la réfection du pont traîne, le prix des produits flambe

Depuis deux semaines la construction d'un daleau (canal d'évacuation d'eau placé sous une chaussée) sur l'axe routier Bunia-Mubgwalu, Bunia- Mahagi handicape la circulation. Des gros véhicules et des camions citernes en provenance de l'Ouganda forment une file d'attente à 15 km de la cité de Bunia. Il faut 4 à 5 jours pour sortir du virage de secours tracé. Sur le marché, le prix des produits de première nécessité flambe. Le litre du carburant est passé de 1500fc à 1800fc. Face aux mécontentements des opérateurs économiques et des transporteurs qui dénoncent la lenteur des travaux, le chef de brigade de l'Office des routes section Ituri, Londoma Madrapile appelle à la patience. Les travaux consistent à jeter un daleau en béton armé. Cette route est vitale pour l'économie de Bunia.

Ousmane sylla

N° 42 | 500 FC

# Vilema wapewe kitumaini cha maisha

**Mda wa miaka 25 ya kuundwa kwake, Centre Simama imewafunza maelfu ya walemavu (handicapés), jambo ambalo katuma waiti-kiwe katika jamaa na kutosheka na kazi yao. Ila kazi yenyewe ngumu inaomba msaada.**

**N**ilikatwa mguu wa kuume, baadaye nikashindwa kuendelea na kazi ya ualimu. Nilikuwa mwenye kukata kitumaini. Kwa msaada wa Centre Simama, nimejifunza informatique, nimefundisha sasa kwa miaka 9”, amesema Mathias Shamba, kicheko midomoni.

“Mtoto wangu wa kike amepewa kinga ya mikono kutoka Centre Simama, jambo ambalo kamusaidia kutembea”, amesema kwa furaha mama mtoto Kasongo Zuena. Julai 22, Centre Simama imesherehe miaka 25 tangu kuundwa kwake. Tangu hapo zamani, Centre Simama imefanya maelfu ya walemavu (PVH, Personnes Vivant avec Handicapés) kuheshimiwa, huko wakiishi kwa msaada wa kazi yao ; wameachana na kuombakuomba. Walemavu wamefungua kazi mbalimbali mjini kama vile ya kutengeneza radio, televishen, kushona manguo, usermala (menuiserie), kushona vyatu, vilabu vya pombe... Vijana wasiovilema wamejifunza katika fasi hizi. “Nimewalipia ndugu zangu masomo kwa msaada wa kazi yangu” amesema bibi mshonanguo mmoja. Wamoja wamemaliza université na kutumika katika maorganisme na wengine kajifunza informatique, jardinage pia ufugo.



Une cordonnerie tenue par des handicapés © Mongongo

Maendeleo kamili Centre Simama imefanya makundi ya kutetea haki zao walemavu kuzalika kama vile Association des Mamans Hanidcapées (AMHAD) ambayo kapigania maisha katika jamii (intégration sociale). Kasa vilevile wamejiunga. Walemavu wamekuwa wakisoma bila haya na wasio vilema. Walemavu hao hawazarauliwe tena na ndugu zao. “Jamaa zinatuzia tunapowafasiriya faida ya watoto walemavu kusoma”, ameshuudia Norbert Ihome assistant social kunako Centre Simama. Vyuma vya kuvaa walemavu 9500 na vinga vya mikono 500 vimetengenezewa

## Maendeleo kamili

Centre Simama imefanya makundi ya kutetea haki zao walemavu kuzalika kama vile Association des Mamans Hanidcapées (AMHAD) ambayo kapigania maisha katika jamii (intégration sociale). Kasa vilevile wamejiunga. Walemavu wamekuwa wakisoma bila haya na wasio vilema. Walemavu hao hawazarauliwe tena na ndugu zao. “Jamaa zinatuzia tunapowafasiriya faida ya watoto walemavu kusoma”, ameshuudia Norbert Ihome assistant social kunako Centre Simama. Vyuma vya kuvaa walemavu 9500 na vinga vya mikono 500 vimetengenezewa

# Tukutuku koleka 3000 na balabala, eloko nini ekokoto o libenga lya leta ?

**Ebele tukutuku ya taxi- moto mpe ya bato izangi bilembetelo (plaque d'immatriculation) na mikanda mya leta. Wana ezali mosolo moye leta azali kobungisa. Nyoso wana elakisi bolembu epai ya bakonzi mpe madesu ya bana bapulusu ya nzela bameseni kozwa epai ya batambwisi tukutuku.**

**S**oko otali malamumu nia ya tukutuku izali kotambola awa na Kisangani, mingi izangi bilembetelo. Likolo lya tukutuku 40 bakangaki mwa 11 /08/ o bilo ya pulusu etali nzela (PCR), se tukutuku yoko nde ezalaki na elembetelo. O mobu mwa 2010, tukutuku 813 mpe o mobu mwa 2009 tukutuku 402 nde izalaki na bilembetelo biutaki o bilo ya DGI (Direction Générale des Impôts) likolo lya 2000 esengelaki mobu na mobu. Nzokande elembetelo nde elakisaka ‘te tukutuku ekomi ya moto songolo.

Tala, tukutuku mingi ezala ya bato songolo to ya taxi-moto efutaka te mbongo iye esengeli mpo ‘te bazwa mikanda mya nzela. Lisanga lya batambwisi tukutuku (AMOTAKIS) lizali na bato 3000 longola bato basusu bazali o lisanga lina te. Kasi bilo yoko ya leta eyebi soko moke te motango mwa tukutuku izali kotambola o balabala ya engumba. Tukutuku mingi izangi mikanda lokola permis de conduire, vignette (5\$), elembetelo (30\$), assurance (72\$) mpe bata-laka te soko tukutuku ezali malamumu to te. Batambwisi bameseni kopesa madesu ya bana na bapulusu ya nzela esika ‘te basomba mikanda mpe babosani ‘te bazali kobungisa mosolo mingi na bosalaka bongo. Mpo na Lwanga Charles, kalaka o division ya Transport : “Yambo ya kotambwisa tukutuku mokolo asengeli kofuta 9\$ mpo na sanza 6 wana ezali mokanda motalisi ‘te tukutuku ezali malamumu, 10\$ mpo na fiche technique ; 20\$ mbula mobimba méo na permis de conduire. Baye bazali kosomba mikanda mina bakomi ata 10% te. Lisusu batambwisi basengeli kozwa mbula nyoso mikanda mipesi bango ndingisa ya kokumba bato na biloko”

Talaka mosolo moye leta azali kobungisa mbula nyoso. Eteni ya 65 ya mobeko mwa ekolo wa 18/02/ esakoli boye : “Mwana nsomi nyoso ya ekolo Congo asengeli kokokisa lotomo la ye oboso bwa leta, asengeli lisusu kofuta mpako ya ye.”

## Koboya koyiba leta

Mwa 5/08/ ministri wa etuka atali mambi ma transport amendais matai ya bakambi bakosalaka mosala mona ‘te esengeli tukutuku to batambwisi banso

bazala na mikanda mya leta mpe batosa mobeko. Aboyaki na motema moko mikanda milakisi ‘te moto abungisaki bilembetelo to mikanda mosusu bako-zwaka épai ya pulusu etali nzela ; alobaki mpe likambo lya mikanda mya lokuta bazali kosala mpo na kotekisela bato mpe lolenge bato basusu bameseni kosambela baye bakweyi o mobeko. Mpo ya ye nyoso wana ezali bizaleli ya kobunga mosala.

Mokonzi moko wa pulusu ya nzela alobi ‘te soko makambo mazali kosalema bongo ezali zambi lya bozangi bilo eyebani na bato banso mpo na kozwa mikanda mina. Mpe lisusu, mingi bakomi kozwa bilembetelo ya leta (STA : service technique administratif) mpo ‘te bafuta mpako te. Mbala mingi batambwisi batunaka ‘te mpo nini bokangi bobele ngai kasi basusu te ? O balabala bataximen batungisamaka mingi te lokola bato basusu. Yango elakisi ‘te bazali kobondela bango.

## Kokengele malamumu ba-client

Eleki sanza mingi, lisanga Amotakis lisengaki na motambwisi tukutuku nyoso kolata elamba ya likolo (gilet) mpo bayebana malamumu. Na butu batambwisi tukutuku bakomi koyiba mpe kosala makambo malongobani te kasi bazali lya lisanga liye te. Kasi banso basombi elamba ena te. Soko bana nsomi bakamati mokano ya komata bobele o tukutuku eye motambwisi azali na elamba ya mosala, banso bakosomba yango, elobi Georges Mobenga, kalaka wa Amotakis. Naino mobeko moko ya kotinda bango basomba yango na makasi ekamatemi te.

Elamba ena ezali na numéro mpe client akoyeba malamumu nani akumbi ye mpe o ntango ya likambo akoyebana noki. “Toyebi bisika binso baye bazali na elamba ya mosala bavandaka, bakoki kokima te,” elobi Georges Mobenga. O sanza ya 5 taximan azalaki na elamba ya mosala ayibaki téléphone ya client wa ye. Awa ayaki kopesa biso numéro ya elamba ya ye, tosalaki manso mpe se mokolo mona téléphone ya ye emononoki.

Hortense Basea na Pépé Mikwa

## Walemavu kaangalia mjini

Juni 28 mwaka 2011, Association Gradi-Jeunes pamoja na Centre Simama ilipanga safari (excursion) ya kuangalia mjini Kisangani kwa ajili ya walemavu. Karibu 40 kati yao walienda kuangalia aéroport ya Bangboka, grande poste, chutes wagenia, pont Tshopo, soko kubwa, RTNC na penginepo. Shabaa ya safari hii (excursion) ilikuwa kuwaonyesha ni kitu gani mji wa Kisangani, wao ambao kakosa kutembea sana kufatana na hali ya ulemavu. Mbele ya kwenda, Jean-Paul Nyindu wa Société Civile alifasiriya kitu gani biens publics na biens communs. Excursion iliungwa mkono na Raymond Mokeni, président wa FEC (Fédération des Entreprises du Congo/PO), ambaye alitoa bus 2, sucres, maji ya kunywa, mikate na vitumbula. Kwa mjibu wa waparticipants ni furaha kufanya excursion hii na kuona wangekufa bila kuujuu vizuri mjini.

Pépé Mikwa

Hortense Basea

## MONGONGO

Journal de proximité

1/A, Avenue Tshatshi, Commune Makiso, à côté de BEGO CONGO

journal\_mungongo\_kis@yahoo.fr

**Editeur, rédacteur en chef :**

Ernest Mukuli

Tél : +243(0) 81 200 63 99

**Secrétariat de rédaction :**

Pepe Mikwa

Tél : +243 (0) 99 808 78 81

**Equipe rédactionnelle :**

Hortense Basea, Trésor Boyongo, Pépé Mikwa, Ernest Mukuli

**Correspondants en province :**

**Isangi :** Joseph Bassay

**Ubundu :** Fidèle Utula

**Bondo :** Vermont Kote

**Isiro :** Richard Tandro

**Buta :** Collard Limbombe

**Bunia :** Ousmane Sylla

**Traduction**

**Lingala :** Pierre Komba

**Swahili :** Jean Fundi

**Distribution et maquette :**

Jimmy Bakelenge

Tél : +243(0) 85 338 93 25

**Commercial :**

Gertrude Nabiata

Tél : +243(0)85 338 06 84

**Supervision et formation :**

Syfia international

contact@syfia.info

Tél : 33 (0)4 67 52 79 34

**Abonnement annuel :** (24 numéros) 20 \$.

**Abonnement de soutien :** 50 \$ minimum.

**Points de vente :** Bibliothèque centrale et Faculté des sciences Unkis, Gradi-Jeunes, La poste, Espace culturel Ngoma, Studio Hexagone, Parc de prince/Rez-de-chaussé Congo Palace, Pharmacie NEEMA, Congo en Images, Pharmacie Caritas, Paroisse Christ Roi Mangobo,